



4 à 7 ¶  
**Encaissement des factures — nouvelle procédure** 5 ¶

2 ¶  
 Monsieur le Directeur, 6 ¶

Nous nous permettons de vous informer qu'à partir du 1<sup>er</sup> mars, le paiement de nos factures devra s'effectuer exclusivement par virement postal, aux échéances convenues dans notre contrat. Le numéro de notre compte postal est le suivant: 2 cm

**CCP 10 — 1555 — 1** 7 ¶

Veillez donc, à l'avenir, vous abstenir de tirer des lettres de change en règlement de nos factures. ¶

Nous sommes persuadés que vous accepterez volontiers ces nouvelles conditions, décidées dans le but de simplifier notre comptabilité. Pour la bonne règle, nous vous prions de nous transmettre votre accord en nous retournant le double de la présente, muni de votre signature. ¶

Nous vous remercions d'avoir pris note de ce qui précède et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées. 8 ¶

→  
 →  
 →  
 →  
 RAPICOT & CIE 9 ¶  
 Service comptabilité  
 Gérard DUSS 3 ¶

au moins 1 ¶  
**Annexe** → : 1 double pour accord 10